



CAP AGENT DE SÉCURITÉ

sur
1 ou 2
ans

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Devenir un professionnel de la prévention, de la surveillance, de la protection des biens et des personnes.

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans min.
- Être titulaire d'une notification du CNAPS
- Avoir le casier n°3 vierge
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux tests écrits
- Bonne condition physique, excellente présentation, du sérieux et de la rigueur
- Pré-requis spécifiques pour le CAP AS en 1 an

EXAMEN

- Diplôme de niveau 3
- Modalité d'évaluation: épreuves ponctuelles terminales
- N°RNCP 18620

POURSUITES D'ÉTUDES

- CAP Agent de sécurité cynophile
- BAC PRO Métiers de la sécurité
- BP Agent technique de prévention et de la sécurité
- BP Agent technique de sécurité dans les transports
- MC Sûreté des espaces ouverts au public
- MC Sécurité civile et d'entreprise

QUELQUES CHIFFRES (1)

- Taux de réussite : 80% (session 2020)

FINANCEMENT

- Financement de la formation prise en charge par l'OPCO
- Pour les adultes : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter



ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

31 DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- En apprentissage ou en contrat de professionnalisation
- 15 semaines en centre de formation
- 32 semaines en entreprise

RHYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 3 semaines en entreprise

STATUTS

- Apprentissage jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour des personnes reconnues travailleurs handicapés)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises de sécurité privée
- Services internes de sécurité d'entreprises (magasin, hypermarché ou discothèque)

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENTANT

- La surveillance humaine ou par des systèmes de sécurité électroniques
- Le gardiennage de biens et de locaux, la sécurité des personnes s'y trouvant
- La protection physique des personnes (Garde du corps)
- La sûreté dans les aéroports
- Les opérations de vidéo-surveillance ou vidéo-protection
- Sécurité incendie

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Etablissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

www.mfr-occitanie.fr



LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence
- Sécurité des personnes et des biens
- Sécurité Incendie

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Médiation, relation, prévention et lutte contre l'incendie
- Prévention contre la malveillance et la négligence
- Sécurité et hygiène du travail
- Technologies
- Chef d'œuvre

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Français
- Mathématiques/Sciences Physiques
- Histoire et Géographie
- Enseignement moral et civique
- Education physique et sportive
- PSE

Les +

MODALITES PEDAGOGIQUES (1)

- Présentiel

AUTRES

- Intervenants professionnels experts dans le domaine de la sécurité
- Module de sensibilisation au domaine canin en partenariat avec la MFR de DONNEVILLE

SITE DE FORMATION

MFR TOULOUSE NORD
2 Impasse de la Saudrune
31140 Launaguet
05.34.27.69.70
mfr.launaguet@mfr.asso.fr

Contact : marie-anne.lebegue@mfr.asso.fr

www.mfr-toulouse nord.fr